L'Agroforesterie : une voie de diversification adaptée à l'agrobiologie?

Objectifs

Comprendre le fonctionnement et la gestion d'une parcelle agroforestière

Contenu

Comprendre le fonctionnement d'une parcelle agroforestière (Matin)
Présentation de l'agroforesterie moderne :
Principes des associations d'arbres et de cultures (ou d'animaux)
Comment les arbres et les cultures se partagent-ils les ressources en lumière, en eau et en azote?
Pourquoi mettre en place des systèmes agroforestiers ?
Les réponses de l'agroforesterie moderne face aux contraintes écologiques et environnementales (diversité, gestion de l'eau, paysage, environnement)
Présentation des initiatives agroforestières en Languedoc Roussillon et dans l'Hérault

Après midi : Comment choisir un système agroforestier ? (Après midi)
Quelles essences, pour quel sol, avec quel type de culture, quelles distances entre les arbres, comment les protéger, les tailler ?
Détermination du choix des parcelles et des itinéraires techniques en fonction des cultures, des objectifs recherchés et du contexte pédoclimatique
Quelles charges d'implantation ?
Conduite de parcelles agroforestières : suivi et entretien des arbres, gestion des lignes de plantation (enherbement, biomasse, auxiliaires...) à partir d'exemples concrets.

Infos complémentaires

Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 26/02/2013

Tarifs
Adhérent 0€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Plus de renseignements
CIVAM BIO 34
Maison des Agriculteurs B
Mas de Saporta CS50023
34875 LATTES Cedex
tél : 04 67 06 23 90
mail : estelle.belbes@bio34.com

Taux de satisfaction : %

Possibilité de se restaurer aux Saveurs de l'Escale (restaurant bio) 16€

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

28 févr 2013 09:00 - 17:30 (7hrs)	Lycée agricole 34150 GIGNAC	Intervention : Daniele ORI, technicien d'AGROOF (bureau d'étude spécialisé en agroforesterie) Animation : Estelle BELBES (CIVAM Bio 34)

Partenaire(s)

Financeur(s)

Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _

Prénom _

Adresse : _

Code postal : _

Commune _

Courriel _

Téléphone _

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

- ☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)